

DEC220900INP

Décision portant nomination de Mme Francine Solal en qualité de chargée de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de physique ;

DECIDE:

Article 1er

Mme Francine Solal, professeur des universités de classe exceptionnelle, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique, du 1^{er} mars 2022 au 31 aout 2022 pour 70% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des activités des grands instruments de l'Institut de physique.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 07/03/22

Pour le président-directeur général et par délégation Le Directeur Général Délégué à la Science Alain Schuhl

CNRS
Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
T. 01 44 94 40 00
www.cnrs.fr